

FSE – Initiative REACT-EU
Axe 6 – Mesure 6.08 Insertion des publics éloignés de l'emploi

R+
Allocation insertion et de retour à l'emploi
Conseil Départemental

Suite à la recentralisation du RSA*, le financement et la gestion de l'allocation, ainsi de même que la mission d'orientation, ont été confiés par l'Etat à la CAF*. Dans ce contexte, le Département continue à avoir la charge de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (bRSA) connaissant des difficultés sociales freinant leur insertion et à définir le programme départemental d'insertion. Pour y remédier, il a développé et mis en place le dispositif R+ comme passerelle vers l'emploi durable.

Ce dispositif permettra d'assurer le retour à l'emploi des bRSA avec l'objectif de sécuriser leur parcours, lutter contre la précarisation et lever les freins à la reprise d'activité. **Le R+ soutenu par les crédits REACT UE consiste en** est une allocation départementale mensuelle versée sur la durée d'un parcours d'insertion éligible, dénommé « Parcours R+ » et un accompagnement renforcé de la part d'un Conseiller Insertion. Ce dispositif couvre la durée du contrat dans la limite de 12 mois et permet de cumuler les revenus d'activité avec les allocations perçues.

Malgré la crise économique et sociale, le dispositif a pu être lancé en septembre 2020.

*CAF : Caisse d'allocations familiales

*RSA : Revenu de solidarité active

Quelques données clés de l'opération

- 11 ETP
- 45 conseillers d'insertion affectés à 70% à l'accompagnement individuel.
- Nombre de participants accompagnés : 3 000 (sept 20 à mars 2023)

Coût total de l'opération et financement éligible de l'opération conduite du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2023 :

UE FSE : 8 347 361,46 €
(100% du financement)



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen